

pourrait s'éviter en diminuant ses propres avantages. Vos Excellences ont vu ce qui s'est passé dernièrement à Dantzic dont le commerce était si florissant et les usages anciens adoptés par toutes les grandes nations ; Elles ont vu dans quel état misérable cette demi-république vient d'être réduite dans la question du territoire d'Oliva ¹. » Le Sénat se garda bien de refuser sa sanction à l'œuvre élaborée à Versailles. Le 18 mars, Desrivaux, en grand cérémonial, remit au Recteur les lettres de créance du Roi du 8 janvier ². « C'est avec la plus vive joie et plein d'un véritable zèle — s'exprima-t-il dans son discours — que je m'acquitte de cet ordre, et que je commence mon nouveau ministère sous des auspices si agréables et si flatteuses ³. » Le lendemain commencèrent dans la

1. Premier traité de partage de la Pologne, cession du territoire d'Oliva cédé à la Prusse et qui faisait partie du territoire de la ville libre Danzig.

2. Signées : Louis, contresignées : de Sartine. *Archives Raguse* VII-881. Nous voulons dresser à cette place la liste, à peu près complète, des représentants de la France à Raguse, telle qu'elle a pu être reconstituée par les documents des Archives de Paris dont nous pouvions disposer. Sous Louis XV on n'en avait plus mémoire. D'Henri II à Louis XII la France fut représentée à Raguse par des *Agents du Roy*. Les voici par ordre chronologique : 1554, le *baron de Cochart* ; 1557, *Iversen* ; 1560, *Pierre Pomarre* ; 1564, *Anthoyne Bert* ; 1586 (après une vacance de onze ans) *de Gaucherye* ; 1602, *Bourdin* ; 1625, *Pollalion* ; 1636, *Gelée*. C'est le dernier Agent du Roy. La France supprime le poste. Sous Louis XIV il y a eu deux Consuls, *l'abbé Freschi* et *Scapich*. Reprise des relations en 1757. La France envoie à Raguse des Consuls, plus tard des Consuls généraux : *Le Maire* (1757-1764) ; *Prevost* (1784-1771) ; *Bruère Desrivaux* (1772-1808). Après la chute de la République, voici les Consuls de France à Raguse : *Marc Bruère* (1814) ; *de la Roche Saint-André* (1816-1822). Vacance prolongée de 1822 à 1862. A partir de cette année-ci : *Champoiseau* (1862-1876) ; *Comte de Jouffroy d'Abbans* (1876-1877) et *Pricot de Sainte-Marie* (1877-1880). Par décret du 13 juillet 1880, le Consulat de Raguse fut supprimé et converti en Vice-Consulat, dont les gérants sont les secrétaires *pro tempore* de la Légation de France à Cattigné.

3. Desrivaux à Sartine, 3 avril. *Bibliothèque Nationale française*, 10772, p. 220.